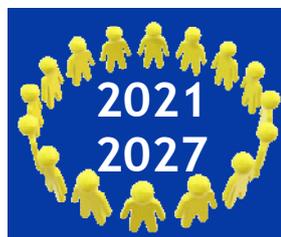




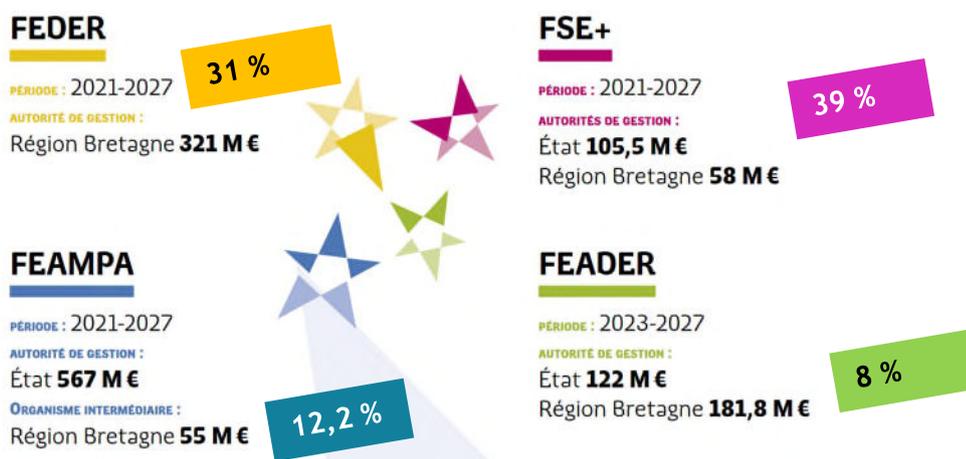
Où en sont les fonds européens en Bretagne ?



Octobre 2024

Près de 22 % des fonds européens programmés en Bretagne

Environnement, pêche et aquaculture, agriculture, innovation, numérique, aides aux entreprises, emploi, projets sociaux... L'action de l'Union européenne en Bretagne accompagne des projets variés sur tout le territoire. Près d'1 Md d'euros est prévu sur la période 2021-2027, dont 843 M€ gérés directement au niveau régional :



Montant prévu pour 2021-2027 et taux de programmation pour chaque fonds (novembre 2024)

La sélection des projets pouvant bénéficier de ces financements a démarré à l'automne 2022. **184,8 M€** des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont déjà été déployés en Bretagne. Et plus de **7,1 M€** sont aujourd'hui payés aux bénéficiaires pour cofinancer leurs projets sur tous les fonds.

Montants engagés par fonds :

- **14,4 M€** dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- **99,7 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- **64 M€** dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- **6,7 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE/Interreg) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans des domaines variés : recherche, innovation et compétitivité, transition verte et énergétique, environnement et biodiversité, tourisme, culture & société inclusive...

Aux côtés de ces programmes gérés au niveau régional, les porteurs de projets bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus + (mobilité), Horizon Europe (recherche et innovation), Europe Créative (audiovisuel et culturel), CERV (Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs), LIFE (Climat et environnement).

Plus d'informations sur : // europe.bzh // 

Le fonds européen de développement régional (FEDER)

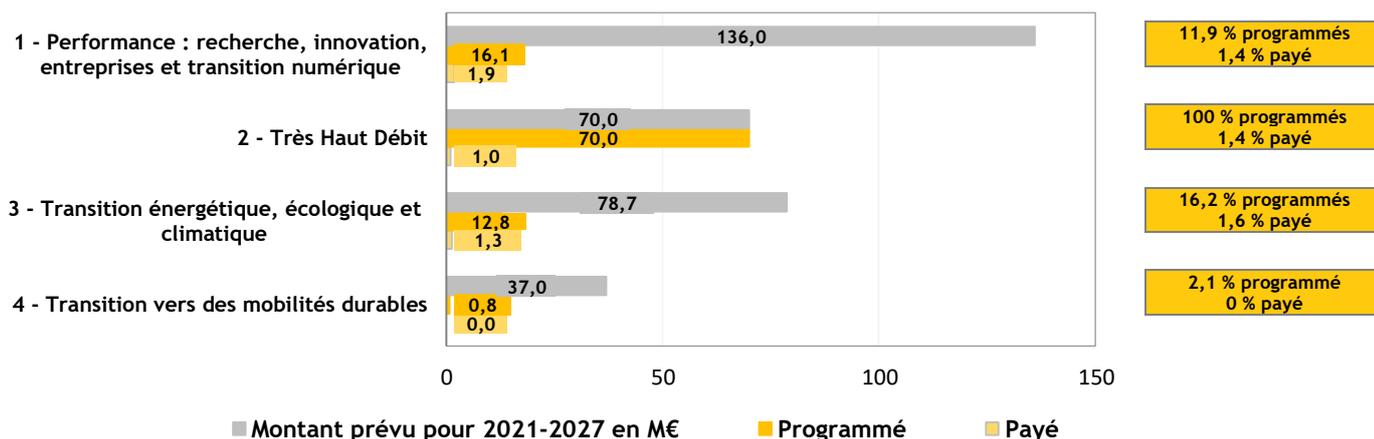
Ce fonds accompagne les projets qui renforcent la compétitivité, la transition environnementale et l'attractivité des territoires.



99,7 M€ d'aides engagées pour le développement du territoire

Depuis novembre 2022, 187 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de **99,7 M€**. Le taux de programmation s'élève à 31 % et les paiements atteignent 4,1 M€.

Les financements accordés se répartissent notamment entre la performance économique et numérique (16 %), le Très Haut Débit (70 %) et la transition énergétique, écologique et climatique (13 %) ; la programmation sur la transition vers les mobilités durables a démarré au printemps 2024.



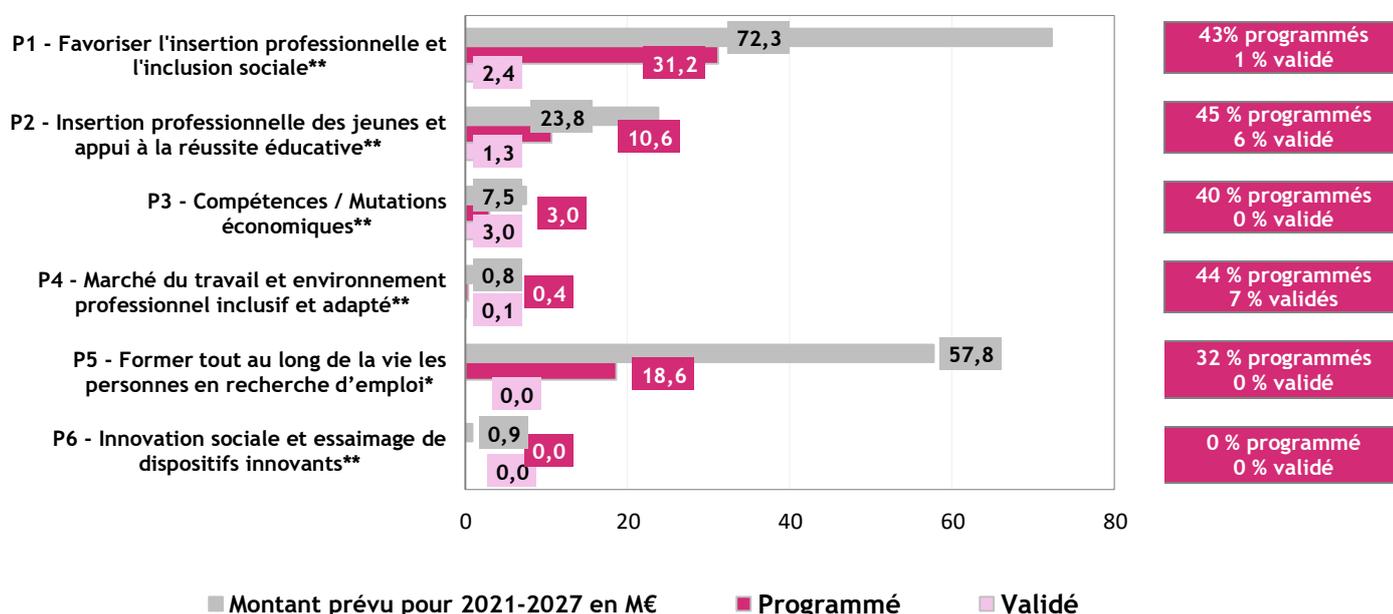
Le fonds social européen (FSE+)

Ce fonds aide les projets qui améliorent les niveaux de formation, d'emploi, leur qualité et l'inclusion sur le marché du travail en Bretagne.



64 M€ d'aides engagées pour l'emploi, la formation et l'inclusion sociale

Démarrée en 2023, la sélection des projets est très dynamique. Le taux de programmation de l'enveloppe financière s'élève déjà à 39 %. 331 projets ont été sélectionnés par l'Etat et les collectivités, sur la quasi-totalité des priorités du programme. Les montants validés en contrôle de service fait atteignent près de 2 M€.



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

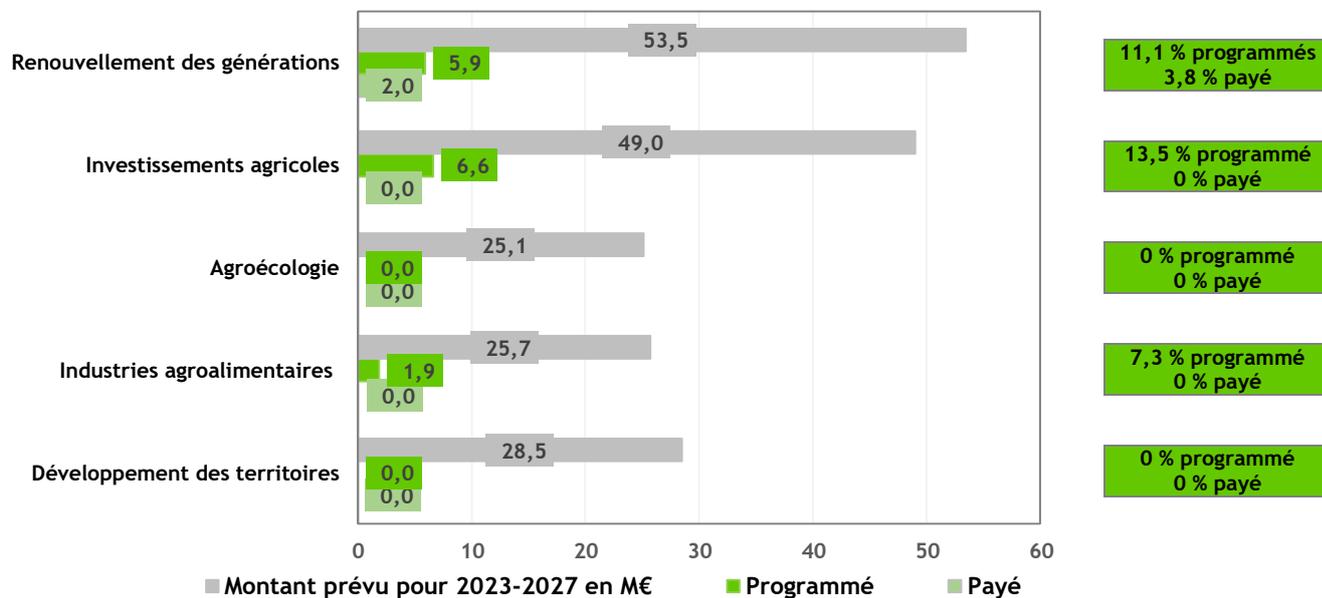
Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Ce fonds co-finance des projets liés aux mutations de l'espace rural et de l'agriculture.

Plus de 14,4 M€ d'aides engagées pour l'agriculture et le développement rural

Décalée par rapport aux autres fonds, la programmation a débuté en septembre 2023 et atteint plus de 14,4 M€. Le taux de programmation est de 8 %. Les paiements ont débuté et plus de 2 M€ sont versés.

Ceci représente d'ores et déjà 939 dossiers sélectionnés sur l'enjeu du renouvellement des générations par le soutien à l'installation des jeunes, sur les investissements agricoles et sur les industries agro-alimentaires. La sélection des projets au niveau local, dans le cadre du programme Leader, a également commencé.

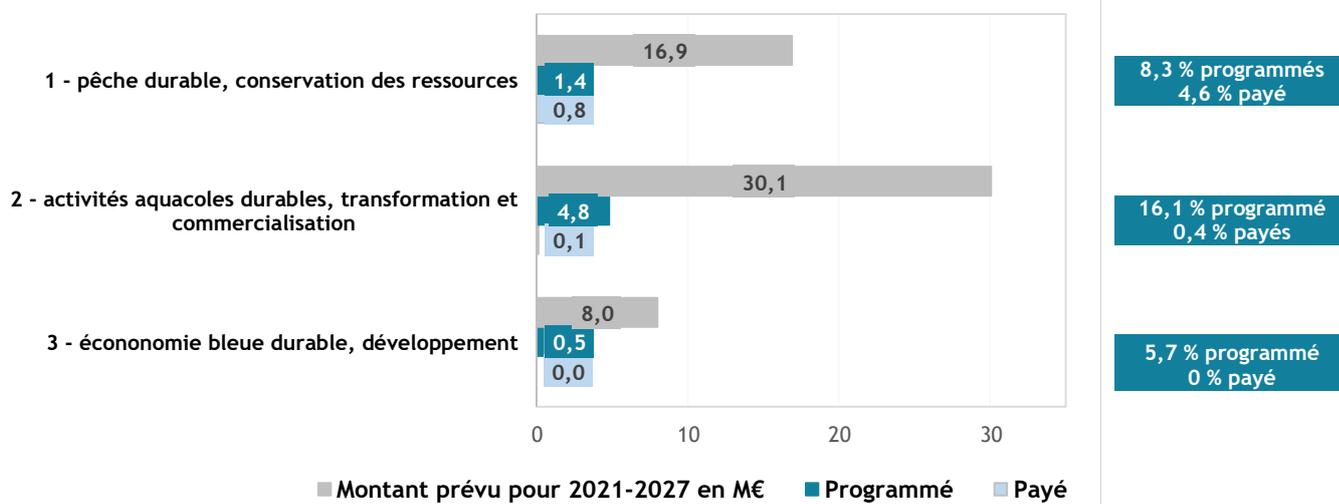


Le fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

Ce fonds soutient les filières pêche et aquaculture, ainsi que le développement littoral.

6,7 M€ d'aides engagées pour la pêche et l'aquaculture

Installation des jeunes pêcheurs, remotorisation des navires, efficacité énergétique des navires, aquaculture, tels sont les principaux secteurs où des projets ont d'ores et déjà été sélectionnés. 122 dossiers ont ainsi été retenus pour un montant de près de 6,7 M€, soit un taux de programmation de 12,2 %. Les paiements ont également débuté à hauteur de près de 1 M€.



En complément de ces mesures gérées par la Région Bretagne, les porteurs de projets bretons peuvent également bénéficier des mesures nationales, par exemple pour soutenir les partenariats entre scientifiques et pêcheurs, la protection et la restauration de la biodiversité des écosystèmes marins...



Envie d'un coup de projecteur sur vos projets ?



N'hésitez pas à nous faire remonter vos films, photos et descriptifs via



europa@bretagne.bzh



Cette 4^{ème} page pourrait devenir la vôtre !

